

sommet des collines, il se trouve en face du ciel, l'aube le salue comme son frère, et la nature l'acclame comme son enfant... Son œuvre est l'œuvre utile par excellence. Sans lui, les campagnes que nous aimons n'existeraient pas. Sans lui, nous ne verrions pas flotter sur nos champs les chevelures soyeuses des orges, et les perles des avoines, semblables à une pluie d'argent... Nous ne verrions pas sortir des vieux moulins la farine nouvelle, et sur nos tables, nous ne verrions pas de pain...

Je sais une maisonnette, là-bas, sur la colline...

Sa lampe vigilante s'allume chaque soir. Sa lueur s'étend sur les moissons neuves, comme un phare sur la mer... Son toit fume doucement... Sa légère fumée se dresse au-dessus des peupliers et des collines parfumées. Et cette fumée blanche qui monte sans bruit et qui renaît toujours est l'image de ces humbles âmes que nul, ici-bas, ne remarque, mais dont la trace demeure, et dont l'œuvre s'éternise... Le jeune homme et la jeune fille d'autrefois sont devenus les maîtres de ce domaine qu'ils ont conquis et qu'ils ne cesseront d'occuper, car des enfants aux cheveux d'or, aux yeux de ciel, croissent parmi eux, comme des fleurs vivantes, aux grâces éternelles... Car les moissons futures rempliront les bras de leurs fils... Ainsi se perpétue la pensée des ancêtres... Cela s'appelle vivre ; mieux encore cela s'appelle survivre...

Le soir, quand les bruits s'éteignent et que les lampes s'allument, quand les êtres mystérieux se lèvent, et que l'esprit du passé rôde sur les ailes de la nuit, à l'heure où le vol des âmes commence autour des maisons bien-aimées, je crois voir l'âme des premiers colons, les fondateurs et les martyrs, entourer, là-bas, la maisonnette sur la colline !...

BLANCHE LAMONTAGNE-BEAUREGARD

Le devoir d'état est comme un huitième sacrement. Aucune dévotion ne le remplace, aucune n'y supplée. La fidélité au devoir d'état est inséparable de la vraie dévotion.— Père FABER.

Les droits de l'enfant

ON discutait ce soir-là une grave question. Tandis que l'enfant dormait à poings fermés, le père et la mère, assis de chaque côté de la cheminée devant un pétillant feu de bois, échangeaient leur avis :

— Notre Pierre a neuf ans, il faut se décider, disait la mère, à l'envoyer au catéchisme.

— Y songes-tu, ma chérie ? C'est contraire au bon sens !

Comment ? Explique-toi.

A sa femme étonnée, l'homme, imbu des "grands principes", apporta les arguments qu'il avait dégustés, accommodés à toutes les sauces, dans ses journaux "laïques".

— Souviens toi, ma chérie, que l'enfant a des droits sacrés qu'il ne nous est pas permis à nous parents, de violer !... Si nous envoyons Pierre au catéchisme, un prêtre va *de force* lui inculquer une doctrine toute faite, une morale ennuyeuse, que le pauvre petit sera condamné à recevoir sans examen, n'étant pas encore capable d'en reconnaître le vrai ou le faux... Tu le vois, nous commettrions un crime contre la liberté de conscience !

— Mais les autres parents ?... Est-ce qu'ils n'envoient pas leurs enfants au catéchisme ?

— Victimes d'un vieux préjugé ! Ils engagent malgré eux leurs enfants dans une voie qu'à vingt ans peut-être ils désertent !

La jeune femme était abasourdie... Elle harda :

— Si à vingt ans Pierre nous reproche de ne pas l'avoir instruit de la religion ?

— Et s'il nous reproche d'avoir compromis son avenir ?

Elle sentait monter les larmes... Elle s'approcha de lui, caressante, et, l'embrassant, elle murmura :

— Au nom de ce petiot, je te demande qu'il soit chrétien !

Il la repoussa doucement :

— Mais la liberté de conscience, qu'en fais-tu ? Les droits de l'enfant, tu les oublies ?

— Au contraire, j'y pense ! L'enfant a droit de connaître la religion, sans quoi il serait un vaurien !

— Vieille rengaine ! Est-ce qu'on ne peut pas être honnête sans religion ? Je te citerais des bandits qui sont allés au catéchisme !